

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

1. Identification du puits

Nom du puits	Sweet Grass, Yamachiche No 4
Numéro du puits	A054
MRC	Maskinongé
Municipalité	Yamachiche

2. Informations générales sur l'inspection

Inspecteur	Adrien Bouffard
Inspecteur	Annie-Pier Breton
Accompagné de	
Système géodésique	NAD 83
Format des coordonnées	Degré décimaux
Type inspection	Complète
Date	2019-08-21
Vérification sécurité	Effectuée
Heure de début et fin	10h00 à 13h15
Conditions météorologiques	Pluie
Température ambiante (°C)	17

3. Instruments utilisés

Instrument	Commentaires
SCHONSTED GA-92XT DéTECTEUR magnétique	
SCHONSTED GA-52Cx DéTECTEUR magnétique	
GMI Gasurveyor 500 DéTECTEUR de gaz	
DéTECTEUR 4 gaz	
GPS Garmin GPSmap 62sc	

4. Personne(s) rencontrée(s)

#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel
1				
2				
3				
4				

Témoignages

1	
2	
3	
4	

5. Accès terrain

Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain

Élément à vérifier	Description
Type de terrain	Champs agricole

7. Indices en surface d'anciens forages

Type	Mode de récupération suggéré
Aucun	
	Commentaires

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique

Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires
GDH	46,3386389	-72,8137222	Oui	
SIGPEG	46,3388839	-72,8136172	Oui	

9. Localisation du puits

Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal
Signal magnétique probant, impossible à creuser avec une pelle ronde		Très fort
Commentaires		
impossible de creuser plus 120 cm sol très compact		

10. Caractéristiques du puits

Élément à vérifier	Description	Commentaires
Tête de puits	Absente	
Évent de surface	Absent	
Profondeur des tubages (cm)	creuser jusqu'à 120	n'a pas vue le tubage signal magnétique très fort
Hauteur des tubages au dessus du sol (cm)	N/A	
Diamètre du tubage extérieur (cm)	N/A	
Présence d'une plaque soudée sur le tubage	Impossible à vérifier	
Présence de ciment obturant le tubage	Impossible à vérifier	
Test de l'eau savonneuse	Absence de bulles	
Panneau d'identification	Oui non-conforme	
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Non	

11. Émanation et migration

Point de mesure	%LIE	%GAZ
Au tubage ou à l'évent	0	
#1 À l'intérieur de 50 centimètres	0	
#2 À l'intérieur de 50 centimètres	0	
#1 À 4 mètres	0	
#2 À 4 mètres	0	
#3 À 4 mètres	0	
#4 À 4 mètres	0	

Si les valeurs sont >25% LIE à l'intérieur de 50 cm ou à 4 m, faire les mesures aux 4 coins cardinaux de la limite de migration jusqu'à un maximum de 75 m et à toutes places où des indices de migrations sont visibles

Commentaires

12. Indices de contamination

Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Commentaires					

13. Conclusions et recommandations

Éléments	Constats	Commentaires
Le puits est localisé visuellement	Oui	creuser jusqu'à 120 cm sans voir le tubage, signal
Risque pour l'environnement	Non	
Reprendre la recherche	Non	
Statut	Non-Problématique	
Coupe du tubage	Non-applicable	
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable	
Pancarte	Non-applicable	
Prochaine inspection recommandée	5 ans	5 ans
Autre		
Conclusion		
Le puits est considéré comme localisé, car un signal magnétique probant correspondant à un plan de localisation a été observé. Aucune migration ni émanation de gaz au tubage n'ont été détectées. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Non-problématique.		

Signatures		
Signature rapport d'inspection (1 à 13)		
Inspecté et rédigé par	Signature	Date
Adrien Bouffard Inspecteur	53-54	2020-03-91
Annie-Pier Breton Inspecteur	53-54	2020-02-26
Signature de la vérification		
Vérifié par	Signature	Date
Arnaud Montreuil Coordonnateur aux opérations	53-54	2020-02-26

Photos de l'inspection



Photo 2

Aucune migration mesurée.



Photo 3

Site de l'inspection.

